École de criminologie **Automne 2023**
Université de Montréal

Plan de cours
SIP 2030 Organisation de l'enquête

Horaire : Mercredis de 8h30 à 11h30 du 6 septembre au 13 décembre 2023

Cours en présentiel

André Boisjoly
andre.boisjoly@umontreal.ca
514-647-5625

Disponibilités : Par courriel ou sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement : à déterminer

Descripteur du cours

Vision d'ensemble de l'enquête en milieu public et privé. La coordination et l'articulation des éléments. Le constat criminel, l'interrogatoire, la recherche, l'arrestation, la perquisition, les notions de police technique, l'entrevue d'enquête.

Objectifs du cours

L'enquête criminelle (tout comme les enquêtes civiles ou administratives), est un processus de recherche de faits particuliers qui, à partir d'un certain nombre d'indices et d'hypothèses relativement à un crime ou à une infraction constatée, conduit à l'identification d'un suspect et à l'inventaire des preuves. La disposition de la scène de crime et son examen méthodique, la collecte des indices que peuvent constituer les taches, les traces, les débris et les objets, la déclaration de la victime, des témoins et du suspect, les écrits, les documents, les enregistrements et les rapports d'experts sont autant de composantes de la constitution d'une preuve cohérente et légale qui ne sera complétée que lorsqu'elle aura survécu à tous les efforts de falsification, de négation, de contradiction et de création d'un doute. Qui plus est, les contraintes légales rendent maintes preuves non admissibles et obligent à construire une démonstration qui devra survivre à la contrainte juridique du doute raisonnable. L'enquête se présente comme une démarche rationnelle et rigoureuse qu'on peut déconstruire en étapes bien caractérisées: constatations préliminaires sur la scène de l'événement, établissement de la commission d'un crime, identification de la victime, des témoins et du ou des suspect(s), recueil des premières dépositions, collecte, traitement et analyse des traces matérielles, entrevues, interrogatoires, confrontations, reconstitution des faits, construction d'hypothèses, recherches et vérifications, mise en forme de l'accusation avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ou autres instances et finalement, le témoignage au tribunal.

Objectifs généraux

Permettre d'acquérir des connaissances générales, de comprendre les différents enjeux liés à l'enquête et d'identifier les principales étapes de l'organisation d'une enquête.

Objectifs spécifiques

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant sera apte à :

1- Comprendre le déroulement d'une enquête, ses différentes étapes de même que les limites, les contraintes et les interactions inhérentes à son développement;

2- Intégrer des connaissances criminologiques et juridiques associées à la collecte des éléments de preuve et aux procédures administratives et judiciaires;

3- Développer un esprit rigoureux, critique et objectif à l'endroit de l'enquête;

4- Reconnaître les limites d'une enquête mais également l'apport important de recommandations et de solutions préventives à la résolution des problèmes;

5- Discuter de l'évolution de l'enquête par rapport aux lois, aux réglementations en vigueur, aux ressources et aux contraintes organisationnelles.

Approches pédagogiques

- *Exposés magistraux*
- *Présentations audio-visuelles*
- *Exercices de mises en situations*
- *Conférences*
- *Lectures*

Un site internet du cours (**StudiUM**) sera mis à la disposition des étudiants à partir du réseau interne de l'université. Les étudiants auront un accès illimité à ce site durant toute la session par le réseau interne de l'université ou au moyen de leurs propres liens Internet. Les étudiants pourront y recevoir diverses informations concernant le cours, télécharger des documents en ligne, être tenus au courant des activités pédagogiques prévues, se renseigner sur les consignes, etc.

Un *Forum de discussion* leur sera accessible dans StudiUM afin d'échanger entre eux sur le contenu du cours. Ce Forum sera supervisé par le chargé de cours ainsi que les auxiliaires d'enseignement.

Pour avoir accès à ce site, il faut que l'étudiant soit dûment inscrit sur les registres de l'université, l'UNIP qui lui est alors attribué lui donnera accès à son portail UdeM.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques sera évaluée par cinq moyens:

1) Examen intratrimestriel (35 %) : Portera sur le contenu des six premiers cours et sur les lectures correspondantes. Cet examen comprendra des questions objectives, ainsi que des questions à courts ou à moyens développements. Examen d'une durée de 2h30. Aucune documentation permise.

2) Mise en situation individuelle (20%) : Analyse d'une masse d'informations à partir de documents proposés. Le travail consiste à répondre à différentes questions, à proposer une structure d'enquête, à identifier des démarches prioritaires et à justifier le bien fondé des décisions qui auront été prises.

3) Quiz individuel (10%) – qui portera sur la compréhension d'une lecture de référence au début du 12e cours – 1er décembre 2022.

4) Examen final (35 %) : Portera sur le contenu des six derniers cours et sur les lectures correspondantes. Comprendra des questions objectives, ainsi que des questions à courts ou à moyens développements. Examen d'une durée de 2h30. Aucune documentation permise.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intratrimestriel	**35 %**	**18 octobre 2023**
2. Mise en situation individuelle	**20 %**	**15 novembre 2023**
3. Quiz Individuel	**10 %**	**29 novembre 2023**
4. Examen final	**35 %**	**13 décembre 2023**

Barème de notation

Choisir une des grilles suivantes :

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73

2,7	B-		70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 57
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Prenez note :

- ✓ La séquence ainsi que le contenu des cours tels que décrits dans le présent plan de cours devraient être respectés. La majorité des conférenciers étant des professionnels en exercice, compte-tenu des particularités de la COVID ainsi que de leurs obligations respectives, il se peut toutefois que l'agenda soit modifié afin de s'adapter à certaines contraintes. Le cas échéant, les étudiants en seront informés via StudiUM dans les plus brefs délais des modifications.

- ✓ Dans StudiUM, vous retrouverez des « lectures obligatoires » ainsi que des « lectures facultatives ». Il est important de vous rappeler que les « lectures obligatoires » sont matières à examens et autres formes d'évaluations, alors que les « lectures facultatives » ne le sont pas.

Calendrier du déroulement du cours

Cours 1: 6 septembre	✓ Présentation du cours, déroulement du trimestre, des attentes et des évaluations. ✓ Mise en contexte, définitions, enjeux, thèmes. ✓ Bref survol : Loi sur la police, loi sur la sécurité privée, les systèmes policiers, judiciaires et correctionnels au Québec et au Canada. Fardeaux de preuves au criminel, pénal et civil. Processus à la cour et décisions judiciaires. 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 2: 13 septembre	✓ La gestion territoriale des événements, les types de plaintes et le cheminement d'une plainte. ✓ Les enquêtes spécialisées (ex. BEI, UPAC). ✓ L'éthique en enquête. ✓ Les conséquences juridiques d'une enquête non conforme aux lois et aux garanties constitutionnelles. ✓ La gestion territoriale des événements, les types de plaintes et le cheminement d'une plainte.

	🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 3: 20 septembre	✓ Traitement d'une plainte et plan d'enquête (organisation policière versus entreprise privée) 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 4: 27 septembre	✓ Outils généraux d'enquête (ex. photos, vidéos, réseaux sociaux, banques de données, renseignements, empreintes digitales, balistique, biologie judiciaires, projection de sang, chimie judiciaire, graphologie, toxicologie, scènes de crime) 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 5: 4 octobre	✓ Outils spécialisés d'enquête (ex. parades d'identification, sources/délateurs, balise de localisation, filature, écoute électronique, cyberenquête, infiltration-ACI/agent double, etc.) ✓ **Exercice formatif** – Mise en situation d'une scène de crime - À partir d'un événement réel, l'étudiant devra occuper la place d'un enquêteur en élaborant sur les principales étapes de l'organisation d'une enquête 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 6: 11 octobre	✓ Suite - Outils spécialisés d'enquête (ex. parades d'identification, sources/délateurs, balise de localisation, filature, écoute électronique, cyberenquête, infiltration-ACI/agent double, etc. ✓ Les aspects juridiques liés à l'enquête: pouvoirs d'enquête, pouvoirs et motifs d'arrestation, types de mandats, perquisitions, accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir, droits à l'avocat, présomption d'innocence, droit à une défense pleine et entière, droit au silence, Charte des droits et libertés. (1ere partie) ✓ Rétroaction sur la matière 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 7: 18 octobre	**Examen intratrimestriel**

25 octobre	**Période d'activité libre**
Cours 8: 1er novembre	✓ Suite - Les aspects juridiques liés à l'enquête: pouvoirs d'enquête, pouvoirs et motifs d'arrestation, types de mandats, perquisitions, accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir, droits à l'avocat, présomption d'innocence, d'arrestation, types de mandats, perquisitions, accès à l'information, droit de savoir versus besoin de savoir, droits à l'avocat, présomption d'innocence, droit à une défense pleine et entière, droit au silence, Charte des droits et libertés. (2e partie) 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 9: 8 novembre	✓ Techniques d'entrevues & d'interrogatoire d'enquête en contexte policier et en pratique privée **Conférencier: À confirmer** 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 10: 15 novembre	✓ ***TRAVAIL INDIVIDUEL* 20% - <u>en présentiel</u>** 🕮 **(les documents et consignes seront disponibles sur StudiUM – durant la période de l'exercice)** 🕮 (Documents déposé sur StudiUM)
Cours 11: 22 novembre	✓ Enquête pénale versus enquête criminelle ✓ Processus d'enquêtes à Revenu Québec **Conférencier: Revenu Québec – À Confirmer** ✓ Arrêt Jarvis 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 12: 29 novembre	✓ **Quiz 10% - qui portera sur la compréhension d'une lecture de référence - Remise des consignes** ✓ Conférencier: Enquête en entreprise privée via le témoignage d'un expert. **Conférencier: À confirmer** ✓ Les aspects juridiques liés à l'enquête privée, types de mandats d'enquêtes, processus adaptés aux besoins et attentes du client, pouvoirs d'enquête, recours judiciaires, outils d'enquêtes, jurisprudences spécifiques, etc. **Conférencier : À confirmer**

	✓ Arrêt Bridgestone-Firestone 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 13: 6 décembre	✓ Processus judiciaires à la cour: rédaction de rapports, compléments d'enquête, témoignages à la cour, préparation des témoins et des victimes, l'interrogatoire et le contre-interrogatoire, … **Conférencière : À confirmer** ✓ Rétroaction sur la matière ✓ Présentation d'un dossier réel d'enquête 🕮 (Documents déposés sur StudiUM)
Cours 14: 13 décembre	**Examen final**

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Références obligatoires

Cusson, M., Ribaux. O., Blais, E., Raynaud, M.M. (2019). Nouveau traité de sécurité: Sécurité intérieure et sécurité urbaine. 516 pages.

Patrice Abel. La réalisation d'une enquête criminelle – Guide complet pour les policiers. Les Éditions André Lafontaine 2020. 207 pages.

Références importantes

Aiguilar Sébastien & Benoit de Maillard (2017). Police scientifique – Les experts au cœur de la scène de crime, Hachette 2017, 335p.

Ainsworth, P. B. (2001). Offender Profiling and Crime Analysis. Cullompton, Devon: Willan Publishing.

Bennett, W. W. & Hess, K. M. (2001). Criminal Investigation. Sixth Edition. Belmont, CA: Wadsworth-Thomson Learning.

Brodeur, J.-P. (2003). Les visages de la police. Pratiques et perceptions. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Campbell, G.S. (2010). Le manuel juridique de l'enquêteur, Éditions Yvon Blais, 2010, 718 p.

Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec (2000). La preuve au moyen de vidéos, photos, enregistrements audio et rapports de filature, devant les tribunaux en santé-sécurité du travail.

Cusson, M. et Louis, G. (2019). L'Art de l'enquête criminelle. À la recherche de la vérité, de la sécurité et de la justice. Québec: Éditions du Septentrion (222 pages)

CYR. M.F (2003). La vérité sur le mensonge. Les Éditions de l'homme, 2003, 176 p.

Eck, J. E. (1992). Criminal Investigation. In G.W. Cordner & D.C. Hale (ed.), What Works in Policing. Cincinnati: Anderson Publishing Co. (19-34).

Eisen, M. T., Quas, J. A. & Goodman, G. S. (2002). Memory and Suggestibility in the Forensic Interview. Mahwah, New Jersey : Lawrence Erlbaum Associates Publishers.

FONTAINE, André. Interventions sur une scène de crime, Éditions André Fontaine Inc., 2013

Lefebvre, Yvon et al. Droit pénal général et pouvoirs policiers, 7e édition, Modulo Éditeur, 2015.
Mucchielli, L. (2004) L'enquête de police judiciaire en matière d'homicide, Questions pénales, XVI (1), 1-4.

National Research Council (2003). The Polygraph and Lie Detection. Committee to Review the Scientific Evidence on the Polygraph. Board on Behavioral, Cognitive, and Sensory Sciences and Committee on National Statistics. Division of Behavioral and Social Sciences and Education. Washington, D.C.: The National Academies Press.

Ocqueteau, F. (2004). Les commissaires de police en quête d'identité professionnelle. Paris : IHESI-CERSA (Documents polycopiés).

Ocqueteau, F & Dupont, B. (2011). Nouveaux regards sur les métiers de la sécurité.
Les Presses de l'Université de Montréal, Volume 46, No 2 (2013) Collectif, Droit pénal général et pouvoirs policiers, Modulo 6e édition, 624 p.

St-Yves, M. & Landry, J. (2004). Psychologie des entrevues d'enquête : De la recherche à la pratique. Éditions Yvon Blais, 546 p.

St-Yves, M., & Tanguay, M. (2007). Psychologie de l'enquête criminelle – La recherche de la vérité. Éditions Yvon Blais, 732 p.

Tremblay, P. & Tremblay, M. (2000). Les pratiques d'enquête criminelle : fautes, dilemmes, tentations, Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique, 43 (1), 82-103.

Turvey, B. E. (ed.) (2002). Criminal Profiling. An Introduction to Behavioral Evidence Analysis.

New York, Boston: Academic Press.

* **Références de décisions judiciaires d'applications via** https://www.canlii.org/fr/

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entrainer un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.